

25 juin 2010

## **Pour favoriser le départ en vacances des seniors niçois à revenus modestes.**

**La ville de Nice et les associations seniors signeront  
une convention de partenariat « Seniors en Vacances »  
avec l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances - ANCV  
le mardi 29 juin 2010.**

### **Une politique en direction des seniors, dynamique et innovante**

La signature se fera à 16h30 à la Délégation à la Citoyenneté des Seniors (7, rue Alexandre Mari - 2<sup>ème</sup> étage) à Nice, en présence de Monsieur Jean-Michel GALY, Conseiller municipal, Subdélégué à la Citoyenneté des Seniors et Vice-président du Centre Communal d'Action Sociale de Nice et de Madame Dominique KTORZA, Directrice des Politiques Sociales de l'ANCV, avec les Présidents de nombreuses associations Niçoises.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une politique innovante et dynamique engagée par Monsieur Christian ESTROSI, Ministre de l'Industrie, Maire de Nice, Président de Nice Côte d'Azur, en faveur des seniors. Elle est mise en œuvre par Jean-Michel Galy. Cette politique se décline, tout au long de l'année, en grandes actions, dont les principales sont : *le Trophée Senior Citoyen, la Carte Nice Plus Senior, la StarSeniorS, Nice danse, Les Seniors à Nice, Mémoires de Méditerranée, l'Été des Seniors.*

### **Pourquoi les vacances sont essentielles pour les seniors ?**

Il s'agit de faire en sorte que les seniors bougent dans leur tête, comme dans leur corps, et ces actions y contribuent grandement. Or les voyages constituent un moyen privilégié pour faire bouger les seniors et leur donner à vivre intensément le présent. Ils favorisent les rencontres et brisent l'isolement, ainsi que la solitude. Ils font vivre la mémoire, pour peu que chaque voyage ait été préparé. Ils nourrissent la sensibilité si l'on veut bien en réalimenter le souvenir par des rencontres et des échanges entre les participants.

### **Signature d'un partenariat entre la Ville de Nice, les Associations Seniors et l'ANCV**

Favoriser l'accès aux vacances pour tous, telle est la mission de l'ANCV - Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public sous tutelle du secrétaire d'Etat en charge du Tourisme, Hervé Novelli, représenté par son directeur général, Philippe Kaspi. Depuis 2007, l'ANCV met en œuvre le programme **Seniors en Vacances** qui propose aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, des séjours de vacances tout compris (sauf transport) sur toute la France (193 destinations), au prix de 300 ou 360 € pour 5 ou 8 jours hors juillet-août. Les personnes âgées non imposables et leur conjoint peuvent bénéficier d'une aide financière de l'ANCV de 150 ou 180 € (50% de réduction),

En 2010, la signature de plus de 600 conventions avec des collectivités territoriales et les associations porteuses de projet présentes dans toutes les régions de France, partenaires de l'ANCV, a déjà permis l'enregistrement de 20.000 retraités dans le programme (tendance à la hausse de + 40%) . Seniors en Vacances est appelé à un large développement, avec à terme l'objectif de 100 000 départs.

Pour Dominique KTORZA, Directrice des Politiques Sociales de l'ANCV, « ce programme a une double vocation, sociale en proposant à des personnes souvent isolées et financièrement démunies de pouvoir elles aussi partir, et économique en prolongeant la saison touristique de nombreux équipements, favorisant ainsi la croissance et l'emploi. L'ANCV finance le programme au niveau national à hauteur de 1,7 millions € grâce aux résultats de sa gestion des Chèques-Vacances ».

### **Seniors en vacances pour les retraités niçois dès 2010**

La Subdélégation à la Citoyenneté des Seniors propose qu'en 2010, la ville de Nice et les associations Seniors s'engagent dans une politique active visant à faire voyager ses seniors, à l'aide du programme « Seniors en Vacances ».

La ville de Nice et les associations Seniors ambitionnent donc dans un premier temps le départ en vacances de près de 300 personnes âgées dès 2010. Les personnes qui sont intéressées par ce programme sont invitées à se présenter au guichet unique de la Maison des seniors Niçois situé 6, avenue Félix-Faure à Nice.

#### **Délégation à la Citoyenneté des Seniors**

7, rue Alexandre Mari

Tél. 04 97 13 22 36

#### **Contacts presse :**

Ville de Nice : Catherine DELIN      T.04 97 13 22 36      catherine.delin@ville-nice.fr

ANCV : Joelle MUZEAU      T. 01 34 29 53 53      jmuzeau@ancv.fr